Vol. II — Morinville, Alberta, 18 Aout 1910 — No 24

LE PROGRES

Directeur-Gerant : Omer St-Germain

" Notre Religion, notre langue, nos droits "

FERTILITE DE L'ALBERTA-NORD

Pour dissiper les doutes que les gens du sud entretiennent sur la fertilité du sol dans le district d'Edmonton, on a fait avant-hier une collection de légumes recueillis dans les diverses parties de la ville. Elle sera expédiée à Calgary où elle sera étalée dans le bureau de publicité récemment établi.

Bien que cette collection de légumes ait été faite en quelques heures seulement, de sorte que les plus beaux spécimens n'y sont peut-être pas compris, il est certain que n'importe quelle partie de la province serait fière d'en pouvoir montrer une semblable.

Ces jours derniers des échantillons d'avoine, d'orge, de mil, etc., ont aussi été expédiés de Morinville, lesquels feront bonne figure n'importe où, nous l'affirmons sans crainte.

Riviere-Qui-Barre, Alta.

A une assemblée du comité du Cercle Saint-Jean Baptiste de Rivière-Qui-Barre, tenue à l'issue de la messe de dimanche, le 14 courant, il a été proposé par M. Paul E. Constantin, secondé par M. Onésime Comeau :

"Que c'est avec regret que les membres du Cercle ont appris que notre secrétaire M. J. O. M. Legault, laissant Rivière-Qui-Barre pour la province de Saskatchewan et que des remerciements soient votés à M. Legault pour les services qu'il a rendu au cercle comme secrétaire et membre et que les membres du comité espèrent que les relations amicales qui ont toujours existé durant son séjour ici, dureront indéfiniment."

Adopté.

En conséquence il est proposé par M. J. O. M. Legault, secondé par M. S. E. Gagnon :

"Que M. Legault soit remplacé comme secrétaire du Cercle par M. Paul E. Constantin, jusqu'à ce qu'il soit appelé une assemblée des membres du Cercle."

Adopté.

Paul E. Constantin,
Sécretaire.

Assemblee de la Societe d'Agriculture du district de St.-Albert

Dimanche dernier, les membres de la société d'Agriculture du district de St-Albert se réunissaient en assemblée aux fins de choisir un comité pour l'organisation des amusements le jour de l'exposition qui aura lieu à Morinville, le 16 septembre prochain.

L'élection a donné le résultat suivant :

M. Arthur Gervais, président,
M. Wm. Hergott, vice-président.
M. E. H. Ward, sécretaire-trésorier.

Ont été élus membres du comité : MM. L. Turgeon, R. Chaput, P. Cyre, Albert Comeau, E. H. Ward, F. Morin, A. E. Gagnon, Wm. Hergott, Ed. Loiseau, Arthur Gervais, Jos. H. Meunier, P. Provost, B. MacDonald, T. Maisonneuve, Ed. Chevigny.

Il fut aussi résolu que le président et le vice-président se rendraient à Edmonton pour y recueillir des souscriptions devant être destinées pour des prix.

Il y aura une nouvelle assemblée du comité, à 8 heures p.m, mercredi, le 24 courant, à l'hôtel Morinville.

LE CARDINAL VANUTELLI

Pour la première fois dans l'histoire de la compagnie du Pacifique Canadien, l'un des puissants navires de cette compagnie fera une traversée de l'Océan portant à son mât principal le pavillon papal. C'est l'Empress of Ireland qui doit amener au Canada le délégué Papal, le cardinal Vanutelli.

La compagnie du Pacifique voulant rendre un témoignage éclatant de la haute considération dans laquelle elle tient la religion catholique et la personne du Saint-Père, a décidé qu'à partir du moment où le cardinal Vanutelli embarquera à bord du navire jusqu'au moment où il le quittera à Québec, ce navire sera sous les couleurs papales.

De plus, le cabinet réservé à bord de l'Empress of Ireland pour le délégué papal, portera à sa porte le blason de Saint Pierre.

Tous les catholiques du Canada, en face des injures et des persécutions auxquelles la Sainte Église est en butte en ce moment se réjouiront du bel acte de tolérance donné par une compagnie dont les chefs et officiers appartiennent à une autre religion que la nôtre.

Le cardinal Vanutelli sera traité en souverain par la compagnie du Pacifique, tout le temps de son voyage et de sa visite au Canada.

EXPOSITION D'EDMONTON

Cette année, les 23, 24, 25 et 26 août, la "Edmonton Exhibition Association Ltd" tiendra son exposition annuelle et ses courses de chevaux.

Au delà de $50,000 seront distribuées en prix, bourses et attractions.

L'exposition aura lieu sur les nouveaux terrains achetés de la Cité d'Edmonton, consistant en 147 acres de terre, dont 80 sont exclusivement réservés pour les besoins de l'exposition. Sur ces terrains, des bâtisses sur les plans les plus modernes ont été construites, ainsi qu'une estrade pouvant contenir 5000 personnes, outre les bâtisses pour les volailles, les chiens, l'industrie laitière et l'horticulture, et les étables pour les chevaux de courses, etc., et une piste d'un demi-mille de long qui ne laisse rien à désirer. Le tout, bâtisses et terrains, a coûté plus de $175,000.

Avant 1912 une autre somme de $200.000 sera dépensées sur les bâtisses d'exposition, quand l'exposition Provinciale complète dans tous ses départements, aura lieu à Edmonton.

Une des attractions les plus importantes de l'exposition de 1912 sera les courses pour les trotteurs ambleurs âgés de trois ans. A cette fin une somme de $3.000 a été garantie.

De semblables courses auront aussi lieu en 1913, pour lesquelles la somme de $3.500 a été garantie. Les entrées pour ces deux courses doivent être faites le où avant le 1er septembre.

$1000 ont aussi été garanties pour les coureurs de 3 ans en 1913. Les entrées pour ces derniers devront être faites le ou avant le 1er novembre.

Environ 60 entrées ont déjà été faites pour les deux premières courses et on s'attend que d'ici au premier de septembre le nombre dépassera cent.

En outre pour encourager l'élevage des animaux de sang, l'"Edmonton Association" a pris les moyens de promouvoir cet élevage en formant les "Alberta Provincial Horse, Cattle, Sheep & Swine Breeders Association" ayant leurs bureaux chefs et leur bureau d'enregistrement à Edmonton.

LE PROGRES

Journal Hebdomadaire

Imprimé et publié à Morinville, Alberta, par " La Compagnie de Publication du PROGRÈS Limitée," tous les jeudis

TARIF DES ABONNEMENTS :
CANADA, ... $1.00 par année
ETATS-UNIS et EUROPE, $1.50 " "

Toutes communications doivent être adressées

LE PROGRES,
Morinville, Alberta.

MORINVILLE, JEUDI, 18 AOUT 1910

Le Probleme Fiscal

Les aspirations de l'Ouest

Les "Grain-Growers" de l'Ouest, s'ils ne parlent pas de la marine canadienne à Sir Wilfrid Laurier, expriment souvent, le vœu que les droits sur les articles qu'ils consomment soient réduits autant que possible.

Il y a, dans l'Ouest, un sentiment public bien marqué en faveur d'une plus grande libéralité de politique fiscale, et ce sentiment existe aussi bien chez les conservateurs que chez les libéraux.

Sir Wilfrid Laurier répond à ces requêtes par l'assurance que la politique du parti libéral est de se rapprocher graduellement de l'idéal, qui serait un tarif de revenu, purement et simplement.

Deux raisons majeures rendent impossible le libre échange au Canada . la première, c'est l'absolue nécessité de prélever un revenu dont le trésor a besoin pour l'administration du gouvernement et pour le développement du pays. Le libre-échange enlèverait au trésor public des recettes qui atteignent aujourd'hui $60,000,000, et qui, par leur mode actuel de perception, ne pèsent que très légèrement sur les contribuables.

Pour les remplacer, il faudrait que le gouvernement fédéral eût recours comme en Angleterre, à l'impôt sur le revenu, impôt très impopulaire au Canada et qui, d'ailleurs est déjà perçu en bien des endroits par les autorités municipales.

La seconde raison, c'est qu'un certain nombre d'industries dont la création a été favorisée par le tarif protectionniste de Sir. John Macdonald, ne sont pas encore assez fortes pour supporter la concurrence des industries similaires de l'étranger sans la protection d'un droit de douane.

La seule politique fiscale actuellement possible est donc celle que le gouvernement Laurier met en pratique, un tarif de revenu dont les droits sont arrangés de façon à donner incidemment une protection, non pas prohibitive comme sous les conservateurs, mais régulatrice, un tarif scientifique, permettant aux manufacturiers canadiens de vendre à aussi bon marché que le peuvent les étrangers, sans cepeudant qu'ils puissent en abuser sans hausser indûment leurs prix pour les consommateurs canadiens.

Ce tarif "scientifique" est naturellement perfectible, c'est-à-dire réductible au fur et à mesure que notre industrie canadienne se raffermit, se perfectionne, élargit ses débouchés et augmente sa production, toutes choses qui tendent à diminuer le prix de revient de ses produits et à la rapprocher des conditions de réductions de concurrents étrangers.

Et ce n'est que par l'évolution graduelle du tarif, dans la direction déjà suivie depuis quatorze ans, que les cultivateurs de l'ouest et les consommateurs de tout le pays, peuvent espérer atteindre l'objet de toutes ces requêtes présentées à Sir Wilfrid Laurier dans l'Ouest ; la réduction au meilleur marché possible des marchandises, produits, et articles manufacturés qu'ils ont à consommer pour leur existence et pour leur industrie.

Le parti libéral est donc le seul à posséder la solution du problème. Le parti conservateur n'a pas de politique fiscale. Dans l'Ouest il fait cause commune avec les postulants du libre-échange, dans l'est, il tient pour les manufacturiers protectionnistes. Il est par conséquent impuissant à trouver une solution du problème.

Quant au parti nationaliste non-seulement il n'a pas de politique fiscale, mais il n'a même pas l'idée de ce que cela pourrait être. Il est bien trop occupé à combattre les moulins à vent de son imagination ; le prétendu impérialisme de Sir Wilfrid Laurier, pour avoir le temps de songer aux intérêts matériels des ouvriers ou des manufacturiers.

(LE CANADA)

Qu'en penserait-il ?

Nous citions l'autre jour le cas de cet industriel de Saint-Hyacinthe qui, écrivant au chef de gare de Morinville, dans l'Alberta, pour s'informer du sort de certaines marchandises par lui expédiées, en recevait tout simplement cette réponse : " Kindly advise in English as I do not understand contents ". Nous avons beaucoup mieux que cela aujourd'hui.

Il y a un peu plus d'un mois, MM. Gosselin et Paradis, de Magog, écrivait à M. Smith, le surintendant du Pacifique à Farnham, pour lui transmettre un compte de quelques piastres, montant des achats faits chez eux par les employés de la compagnie. Le surintendant du Pacifique a retourné le compte avec la note suivante : " Please translate into English, our correspondance is all in that language." " Veuillez traduire en anglais ; toute notre correspondance se fait dans cette langue,"

Nous nous demandons ce que M. Smith ou tout autre fonctionnaire du Pacifique penserait, si l'un des clients de la compagnie refusait de solder un compte fait en anglais.

(Le Devoir.)

Le grand ennemi

Depuis 10 ans, l'alcool a coûté aux Etats-Unis une dépense directe de 3 milliards une dépense indirecte de 600 millions.

Il a détruit 300,000 individus, envoyé 100,000 enfants aux dépots des pauvres, a fait plus de 150,000 prisonniers, 10,000 aliénés, 15,000 assassins, 2,000 suicidés, 200,000 veuves, un million d'orphelins et détruit pour $ 50,000,000 de propriétés.

(La Libre Parole.)

L'Epouse Imaginaire

On a vu vos parents, ils sont décidés ; on vous a vue ; vous êtes toute belle et charmante. Votre voix est mélodieuse ; votre conversation est naturelle, simple, sensée; une douce modestie voile vos regards ; enfin, cet excellent homme qui le premier m'a parlé de vous, cet homme admirable qui a pris un intérêt si paternel au bonheur de ma vie, mais qui est le plus sérieux et le plus imperturbable des hommes, malgré le calme de sa raison, de son âge et de son humeur, après quelques heures passées auprès de vous, il est enchanté, il s'enflamme, je dirais presque, il est amoureux. Vous êtes un composé de perfections ; il vous célèbre sans cesse ; et gracieuse ! et simple ! et bonne ménagère ! et très instruite ! et je ne sais quoi encore ! Il en a pour une heure quand il commence ses exclamations : " Ah ! " s'écrie-t-il à la fin, "que je voudrais avoir une semblable fille ! et que vous êtes heureux ! Pourquoi me dit-il tout cela ? Sans doute il exagère ? Non . il prétend qu'il atténue au contraire, et qu'il oublie. Moi, je l'écoute, le cœur béant, ravi, mais d'un ravissement tout mélangé de frayeur ; je pense que je ne vous mérite point si parfaite, et que vous allez disparaître comme le beau matin d'un jour longtemps espéré. Cependant, ayez toutes les perfections, ayez-en pour vous et pour moi.

Ce qui m'a charmé par-dessus tout, c'est la résolution que vous avez prise, lorsque vos parents, sans vous prévenir que vous étiez recherchée, sans me nommer, sans vous rien dire de moi, vous ont annoncé que le moment leur semblait venu de vous établir, et vous ont demandé ce que vous en pensiez. Vous avez répondu que vous vouliez, dans la retraite et dans la prière consulter Dieu sur votre vocation, lui demander si le temps est en effet venu, si même il doit jamais venir. Ah ! que cela est bien ! que cela est sensé et prudent ! et que je vous en estime ! Ils ont jugé comme vous ; et vous allez donc, pendant quelques jours, retirée dans une sainte maison, délibérer avec Dieu sur cet objet important. Et moi qui me proposais de vous donner des conseils ! Sage et aimable fille, combien de fois votre innocence devra guider l'aveugle et triste expérience que j'ai.

—LOUIS VEUILLOT.

La Mission des Meres

Une des premières causes éloignées des misères dans la famille, est le défaut d'une éducation convenable.

Elever des enfants ! Quelle belle mission, mais hélas ! souvent mal comprise. Elever un enfant cela veut dire le porter, le tenir à la hauteur où Dieu veut que ces parents conduisent les enfants qu'il leur a donnés en dépôt. Nous disons porter, tenir à une hauteur qui touche à celle où sont placés les anges, et cela demande un travail persévérant, souvent ennuyeux, fatiguant, énervant ; cela demande des efforts continuels, un tact particulier, des sacrifices parfois pénibles ; une vigilance de tous les jours. L'Eglise a placé l'enfant à une hauteur sublime par le baptême, mais la plaie purulente de la concupiscence est restée toujours au fond du cœur du petit être purifié. Cette concupiscence qui se développe avant l'âge, tend à soustraire l'enfant à l'action bienfaisante de la grâce qui a été déposée en lui, elle tend à le tirer et à le tenir en bas. Il s'agit donc de combattre ces inclinations mauvaises dès qu'elles se montrent chez les enfants, et d'employer les moyens efficaces pour armer contre elles ces chères petites âmes, auxquelles elle déclare la guerre.

Quant au mariage ; pour y vivre heureux et content de son sort il faut des caractères trempés contre la souffrance, le chagrin, l'ennui, les peines, les déconvenues de toute nature ; il faut une énergie virile dans l'accomplissement du devoir. Or, une éducation qui entretient les caprices au lieu de les réprimer, qui laisse faire aux enfants leur volonté, qui ne sait pas les priver d'un plaisir, qui cède à toutes leurs petites passions en révolte, ne peut pas former des hommes qui savent vouloir. Elle forme des caractères mous, incapables de dévouement et victimes malheureuses de l'amour-propre.

(L'Action Sociale)



Une vérité obtient plus que mille mensonges, et sa victoire est assurée si elle ajoute au précepte l'exemple.

LA BOURSE D'OR

MADAME Louise Chevrier attendait, depuis près d'une heure, dans la petite pièce où se tiennent les ouvrières de la maison Cazin et Roger au moment de faire leurs livraisons.

La directrice cria enfin.

---A vous, madame Chevrier.

Elle rentra, son carton à la main, salua gracieusement les employées, puis enleva, de son carton, la confection qu'elle apportait. La directrice l'examina rapidement, car le travail de Mme Chevrier était toujours soigneusement fait ; et elle dit :

--C'est bien, vous pouvez passer à la caisse.

L'ouvrière hésita un peu ; puis, d'une voix humble, elle demanda:

-- Vous ne me donnez pas d'ouvrage ?

--Eh ! non, fit la directrice avec humeur. Les afiaires vont mal, les acheteurs ne viennent pas; nos magasins sont pleins de marchandises qui ne se vendent pas. Vous reviendrez dans cinq ou six semaines.

L'ouvrière essaya de sourire ; et, refermant son carton, elle alla à la caisse, où elle reçut cinq francs, le prix de la confection qu'elle avait livrée.

Quand elle se retrouva dans l'escalier, elle s'arrêta oppressée, posa son carton à terre, et essuya de grosses larmes qui coulaient sur ses joues. Presque aussitôt elle entendit des pas derrière elle et des voix irritées : sans doute, d'autres ouvrières qui s'en allaient furieuses de ne plus avoir de travail...

Elle se raidit, ne voulant pas qu'on vit son chagrin, et, d'un pas plus ferme, gagna la rue Montmartre. Dans son cœur, elle demandait à Dieu de les protéger, elle, son mari, son enfant. Qu'elle fut instante, presque désespérée, cette prière faite derrière un pilier de Saint-Eustache où un instant elle entra !

Habituellement elle prenait l'omnibus pour regagner son lointain quartier de Belleville ; mais, aujourd'hui, elle n'avait pas le droit de faire une dépense inutile. Et puis, c'était un des premiers jours d'avril, un beau jour de printemps, un jour comme celui où elle s'était mariée avec Jean Chevrier, un brave ouvrier sculpteur.

Ce souvenir lui revenait tout à coup, pour la soutenir dans sa misère, car c'était la misère maintenant.

Et cependant, ils avaient été si heureux, les premières années ! Un vrai ménage d'heureux. Lui, excellent ouvrier, gagnant largement la vie de la maison ; elle bonne ménagère, toute à son mari, fière de lui ; et, quand un petit leur était venu, il leur avait semblé que c'était le bonheur pour toute la vie. Ils étaient confortablement installés dans un logement de trois chambres, avec un mobilier jeune et coquet, acheté peu à peu. Rien ne manquait à la maison.

Et soudain, une chose, absurde, banale, avait troublé leur quiétude. Des bruits de guerre, l'abondance des stocks, un tas de choses auxquelles ils n'entendaient rien, avait suffi. Il y avait deux ans environ que le patron de Jean Chevrier avait été forcé de diminuer légèrement le prix du travail ; bientôt même il avait supprimé un jour ; et depuis huit mois, Jean Cheveier ne travaillait plus que trois jours par semaine. Il cherchait courageusement de la besogne dans d'autres ateliers, il n'en trouvait pas.

Quand sa femme avait vu la gêne se glisser dans la maison, elle n'avait pas hésitée ; elle s'était représentée dans l'atelier où elle travaillait autrefois, et on lui avait donné des confections qu'elle pouvait faire chez elle en surveillant son ménage.

Les jours ou son mari ne travaillait pas, il la remplaçait pour conduire le petit à l'école, et pour les menus soins de la maison. En travaillant beaucoup, et veillant parfois jusqu'au matin, elle achevait quatre confections en une semaine et gagnait vingt francs. Cela ne remplaçait pas l'argent que le mari ne gagnait plus ; mais du moins ils vivaient sans s'endetter, et s'ils supportaient quelques privations, les sourires de leur enfant les consolaient, et ils se disaient que cela ne durerait pas.

Malheureusement cela n'avait que trop duré et s'était compliqué du mauvais état des affaires, qui avait fini par toucher les confections, aussi bien que les meubles. Un jour, on n'avait plus donné que deux confections à la pauvre femme, bientôt même une seule par semaine.

Alors, la gêne était devenue effrayante. Il avait fallu prendre le chemin du mont-de-piété. La semaine précédente, Louise Chevrier avait engagé son alliance, sa dernière ressource, et son mari avait pleuré.

C'était à tout cela que la pauvre femme songeait en remontant vers la rue des Couronnes, et il lui semblait qu'elle n'aurait pas la force de lutter. Elle avait un terrible moment de découragement : elle serrait sa pièce de cinq francs au fond de sa poche ; c'était pour faire manger son fils demain et après-demain ; mais après?... Ce que son mari allait lui rapporter, elle le devait au quartier. Et, dans une dizaine de jours, il faudrait payer le terme : quatre-vingt francs !

---Jamais, je ne pourrais... Jamais !

Elle gravit péniblement les quatres étages qui menaient à son logement ; et, au moment d'entrer, elle s'arrêta, épeurée. Elle

(Suite à la page 5)

LETTRE PASTORALE

DES

Peres du Premier Concile Plenier de Quebec

19 SEPTEMBRE—1er NOVEMBRE 1909

L'esprit chretien dans l'individ, dans la famille et dans la societe

Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés religieuses et à tous les Fidèles du Canada, Salut et Bénédiction en N. S.

(Suite)

Belle et glorieuse mission, bien capable de tenter le zéle et le dévouement de ceux qui ont reçu de Dieu quelque talent et qui veulent le faire fructifier ; bien digne aussi de recevoir de tout le peuple chrétien les encouragements et l'appui pratique dont elle a besoin pour réussir !

Qu'ils croissent donc et se multiplient les journaux vraiment catholiques. Que partout, dans notre pays, et dans toutes les langues, ils exercent leur fécond apostolat et portent la bonne nouvelle du Christ. C'est notre ardent désir que les fidèles s'y abonnent et les soutiennent de toute façon, que le clergé les encourage et travaille à leur diffusion. Il n'y a peut-être pas, à l'heure actuelle, de moyen plus efficace de défendre la cité du bien, que de poster solidement, sur les remparts dressés par notre foi, les vaillantes sentinelles du journalisme catholique, et de les aider, par notre confiance et nos secours opportuns, à faire bonne garde, à épier attentivement les mouvements de l'ennemi et à repousser toutes les attaques parties de la cité du mal.

4° NOS PLAIES SOCIALES

Toute société qui veut faire fleurir en son sein les mœurs chrétiennes doit s'appliquer à combattre le vice sous toutes ses formes, à guérir surtout certaines plaies infectieuses qui s'attaquent à presque tous les corps sociaux et y trouvent trop souvent un fertile champ de culture. Notre pays n'a pas échappé à ce danger. Le vice a poussé contre nous son flot envahissant, et, malgré la vigilance des pasteurs, malgré la foi encore vive de nos populations, il a forcé nos frontières et exerce un peu partout ses ravages. Aussi ne pouvons-nous, nos très chers frères, terminer cette lettre, sans jeter un cri d'alarme et vous conjurer de veiller, de combattre et de prier.

Il serait trop long de faire ici le douloureux dénombrement des fléaux qui menacent l'intégrité de votre foi et la pureté de vos mœurs ; mais nous devons vous mettre en garde contre le blasphème, le parjure, les mauvais théâtres et la profanation du dimanche. Ce sont là, nos très chers frères, de terribles ennemis de votre salut, contre lesquels il faut mener une guerre sans trève ni merci. Leur triomphe, dans une société, signifie la mort de l'esprit chrétien et le retour au paganisme.

Parmi les plaies sociales qui ont déjà fait beaucoup de mal à notre pays, nous tenons particulièrment à indiquer l'alcoolisme. Il est peu de vices qui soient plus féconds en ruines que celui-là ; il n'en est point qui ouvrent plus sûrement et plus vite la voie à toutes les déchéances physiques, intellectuelles et morales. L'alcool est un poison qui a ce terrible pouvoir de s'attaquer à la fois à l'âme et au corps, dont il paralyse toutes les énergies et épuise toutes les sources vives. L'appétit grossier, insatiable et immoral qu'il développe dans les sens, est une des passions les plus avilissantes et les plus inguérissables que l'on connaisse. Ses victimes sont un objet de scandale ou d'horreur pour la société, en attendant qu'elles aillent grossir la triste clientèle des hôpitaux et des maisons de santé.

Une expérience déjà vieille, et toujours renouvelée, nous apprend ce que deviennent les fortunes, quand elles sont mises au service de cette exigeante passion ; elle nous montre aussi comment le salaire de l'ouvrier, au lieu d'aller porter au foyer le pain de chaque jour et le modeste confort dont il a besoin, s'arrête souvent en chemin, et tombe aux mains de l'aubergiste complaisant, qui vend à ce prix le déshonneur du père de famille, la misére et la honte de la femme et des enfants. Si nous consultons les statistiques, elles nous révèlent qu'il se consomme annuellement, en notre pays, pour plus de cent millions de piastres de liqueurs alcooliques. Or, la plus grande partie de cette somme constitue le budget où s'alimente le vice, et où se gaspillent le trésor de force physique et de vigueur intellectuelle et morale, que Dieu a si libéralement accordés à notre peuple.

L'Eglise ne céde donc pas à des craintes chimériques quand elle fait appel à ses enfants, et que, les groupant sous l'étendard de la croix, elle organise une vigoureuse campagne contre l'un des pires ennemis de la religion et de la patrie. En cela, elle reste fidèle à son rôle et à ses traditions. La guerre au fléau de l'alcoolisme remonte à l'origine même de notre pays. Quand la traite de l'eau-de-vie ménaçait de ruiner ici la civilisation naissante, un homme se dressa fièrement en face des trafiquants cupides, qu'encourageait l'appui plus ou moins avoué du pouvoir : ce fut notre premier et illustre évêque, Mgr de Laval.

Dans le duel émouvant qui eut lieu alors, et dont les adversaires nous apparaissent aujourd'hui éclairés par la pleine lumière de l'histoire, le beau rôle reste au vaillant apôtre de la tempérance. C'est lui qui fut le vrai patriote et le clairvoyant défenseur des intérêts matériels et religieux de la colonie.

Héritiers de ce grand évêque, nous avons à cœur de continuer aujourd'hui la croisade dont il fut ici le hérant intrépide. A son exemple, nous voudrions arracher notre peuple au péril toujours renaissant de l'alcoolisme. Nous avons la ferme confiance que nos efforts ne seront pas inutiles. Déjà de très appréciables résultats ont été obtenus, et tout nous fait espérer qu'ils seront durables.

Presque partout, les autorités civiles ont donné leur indispensable concours et se sont employés avec un véritable sens chrétien à enrayer le fléau. On a surtout compris qu'il fallait atteindre le mal à sa source, supprimer le commerce des boissons enivrantes partout où cela est possible, ailleurs le diminuer et le contrôler plus sévèrement, et établir une législation qui mette des entraves sérieuses au vice et facilite aux bons citoyens la tâche d'écarter le danger et de faire cesser les désordres.

Nous félicitons de grand cœur tous ceux qui ont travaillé à cette cause de relèvement social ; nous les encourageons à persévérer dans leurs nobles efforts, et à étendre leur zèle à toutes les entreprises de préservation et d'assainissement moral.

Un autre péril ménace la foi catholique en ce pays, et devient une véritable plaie sociale : nous voulons parler des mariages mixtes. L'Eglise s'y est toujours opposée fortement, parce qu'elle considère comme très préjudiciables au bien de la religion. Une longue et triste expérience prouve qu'elle a raison. De tels mariages sont souvent une cause de perversion pour la partie catholique, et rendent toujours très difficille l'éducation catholique des enfants. Aussi, quand on cherche la cause des trop nombreuses défections qui ont affligé l'Eglise, au Canada et ailleurs, on constate qu'un très grand nombre sont dues aux mariages mixtes.

Voilà pourquoi, nos très chers frères, nous jugeons à propos de vous donner ici un solennel avertissement. Nous vous le répétons, l'Eglise est opposée à ces sortes d'unions. C'est donc le devoir d'un vrai catholique de tenir compte pratiquement d'une opposition si autorisée et si justifiable. C'est aussi le devoir des parents de faire connaître à leurs enfants cet enseignement de l'Eglese, et de veiller sévèrement sur eux afin que rien dans leurs relations sociales ne les expose à s'engager dans ces liaisons dangereuses qui conduisent aux mariages mixtes.

Nous exhortons tous les curés et les missionnaires à bien instruire les fidèles sur ce sujet, et à insister sur la nécessité de prévenir le danger en fuyant toutes les occasions qui peuvent le faire naître. Ce n'est pas trop de toutes les bonnes volontés et de tous les efforts réunis pour mettre la foi de notre peuple à l'abri d'un si grand mal.

Il nous reste, nos très chers frères, un dernier danger à vous signaler, l'un des plus funestes à une société chrétienne, puisqu'il s'attaque au Christ et à son Eglise et cherche à détruire leur influence sur les âmes : nous voulons parler des sociétés secrètes et des sociétés neutres.

Par sociétés secrètes nous entendons toutes les associations ténébreuses qui se rattachent, plus ou moins directement, à la franc-maçonnerie, et qui, sous des noms divers, travaillent avec une même persistance et une même énergie à ruiner le catholicisme dans le monde.

Malgré les condamnations sévères et souvent répétées des Souverains Pontifes, ces sectes malfaisantes ont poursuivi leurs desseins et accompli leur œuvre néfaste au sein des nations catholiques. On retrouve leur influence et leur inspiration dans ces lois de malheur qui veulent asservir l'Eglise et la réduire à l'impuissance ; dans ces doctrines subversives de l'autorité et de l'ordre public, qui fermentent au sein des masses populaires, et qui éclatent de temps à autre en de sinistres explosions de crimes et d'anarchie ; dans ces complots savamment ourdis et habilement menés, contre la liberté d'enseignement et les droits inaliénables des parents et de l'église en matière d'éducation. "Dans l'espace d'un siècle et demi, dit Léon XIII, la secte des francs-maçons a fait d'incroyables progrès. Employant à la fois l'audace et la ruse, elle a envahi tous les rangs de la hiérarchie sociale et commence à prendre, au sein des Etats modernes, une puissance qui équivaut presque à la souveraineté.... On en est venu à ce point qu'il y a lieu de concevoir pour l'avenir les craintes les plus sérieuses, non certes en ce qui concerne l'Eglise, dont les solides fondements ne sauraient être ébranlés par les efforts des hommes, mais par rapport à la sécurité des Etats, au sein desquels sont devenues trop puissantes ou cette secte de la franc-maçonnerie ou d'autres associations similaires qui se font ses coopératrices et ses satellites."

Nous avons la douleur de constater, nos très chers frères, que les sociétés secrètes ont réussi à recruter des adeptes en notre pays, même dans les rangs de ceux qui prétendent au titre de catholiques. Voilà pourquoi nous jugeons à propos de rappeler ici les condamnations sévères prononcées par l'Eglise contre ceux de ses enfants qui, foulent aux pieds les promesses de leur baptême et les enseignements de leur foi, ne craignent pas d'entrer dans ces loges maçonniques et d'y pactiser avec les pires ennemis de la religion. Une pareille trahison ne saurait aujourd'hui se justifier par l'ignorance, encore moins par la poursuite de quelques avantages matériels. Ceux qui s'en rendent coupables sont retranchés, par le fait même, du corps de l'Eglise, et s'exposent, s'ils meurent sans reconnaître leur faute et sans réparer le scandale donné, à toutes les rigueurs des lois ecclésiastiques.

A côté de ces sociétés formellement condamnées par l'Eglise, il en existe d'autres sur qui ne pèse pas une pareille condamnation, mais qui doivent être tenues pour suspectes par des catholiques. Ce sont toutes les sociétés, d'ordre économique ou morale qui font profession de neutralité religieuse, ouvrent leurs rangs aux hommes de toute croyance, mettent toutes les religions sur un pied de complète égalité, et que, pour ces motifs, on appelle sociétés neutres.

(A suivre.)





Causerie Agricole



La Culture du Ginseng

L'Importance de l'ombrage et du paillis bien conditionnes

Ces jours derniers je visitais un jardin de ginseng dans la paroisse de Saint-Jean d'Iberville, à la demande du propriétaire qui croyait avec raison que tout n'était pas bien ; voici ce que j'ai constaté.

D'abord, l'entourage du jardin était fait de planches ajustées l'une près de l'autre, de manière qu'il n'y entrait pas d'air par les côtés.

J'ai fait ramarquer à cet homme qu'il fallait absolument permettre à l'air de circuler librement par les côtés, en faisant l'entourage du jardin de lattes ou de planchettes, (palissades) et y laisser à peu près un tiers d'espace libre, c'est-à-dire environ 1-2 pouce entre les lattes ou un pouce à 1 pouce 1-3 entre les palissades, en supposant que celles-ci ont 3 ou 4 pouces de largeur.

Tel que l'entourage était fait, son ginseng étouffait faute de circulation d'air. Il en est des plantes comme des animaux ; il faut que l'air se renouvelle afin de donner de la vie aux plantes et d'assénir le milieu dans lequel elles vivent.

Heureusement qu'une autre erreur de sa part a matériellement aidé à conserver ses chères plantes, car il faut dire ici que ce débutant y tient beaucoup-- il veut réussir et il réussira certainement.

La seconde erreur, dis-je, était qu'il avait mal fait la couverture d'ombrage en branchages au début, ceux-ci étaient verts et donnaient un ombrage suffisant, mais ils ont vite séché et les trois quarts au moins, des rayons du soleil pénétraient dans son jardin, tandis qu'il ne faut en laisser pénétrer qu'environ un quart.

Le soleil avait un peu endommagé ses plantes, mais en même temps, l'air se renouvelait plus facilement par le haut (ce qui doit se faire par les côtés) et conservait la vigueur du ginseng.

A la fin d'avril, ce débutant commettait sa dernière erreur enôtant tout le paillis sur les plates-bandes. Le paillis a pour but de conserver le sol frais et friable, et d'empêcher la croissance des mauvaises herbes ; il est de la plus haute importance dans cette culture.

La plante de ginseng pousse facilement en travers de deux pouces de feuilles mortes ou de paille de sarrazin. Vers le 25 avril, nous décollons le paillis du sol à l'aide d'un petit rateau, parce que la neige l'a aplati, et en le remuant nous facilitons d'avantage le passage de la tige lorsqu'elle pousse.

Ce propriétaire m'a expliqué qu'il avait commis ces erreurs involontaires parce qu'il avait perdu le traité et qu'il croyait avoir fait pour le mieux; il a cependant vite reconnu la logique de mes explications et il m'a tout de suite donné une autre commande importante de graines et de jeunes plants pour la plantation de cet automne.

Voici, je crois, un producteur bien renseigné mainténant et qui fera du chemin ; il a environ 1,200 plantes en croissances et grâce à ma récente visite, il les conservera.

Dans le "Journal d'Agriculture" du 15 juillet 1909, j'ai écrit un article sur les différentes maladies du ginseng et les moyens de les combattre ; aucune de ces maladies n'est à craindre, si le sol, l'ombrage et le paillis sont bien conditionnés, ou si les graines achetées ne sont pas contaminées d'avance. Le débutant ne saurait être trop prudent sur ce dernier détail et devrait exiger la provenance de ce qu'il achète,

Mon jardin de Pierreville Mills existe depuis dix ans et renferme actuellement plus de 48,000 plantes de ginseng ; tout y est bien conditionné, et jamais je n'ai eu à déplorer la perte d'une seule plante par maladies. Le but de cet article est de renseigner les producteurs sur l'importance de bien conditionner le sol, le paillis et l'ombrage : si leurs plantes sont vertes et vigoureuses, développent et mûrissent bien leurs graines, tout est bien, sinon qu'ils se renseignent au plus tôt auprès de personnes compétentes.

Il y a plusieurs beaux jardins dans la province de Québec, dont les propriétaires sont bien renseignés, et leurs connaissances à la portée de tous. Cette culture demande du jugement et de l'initiative chez celui qui la pratique. Elle est en même temps récréative, passionnante et grandement rémunératrice.

J.-E. JANELLE,
Caughnawaga, Qué.

1er août 1910.

La bourse d'or

(Suite de la page 3)

avait entendue marcher. Qui pouvait être là ?

A cette heure, son fils était à l'école et son mari n'était pas encore revenu de l'atelier. Elle rentra cependant et demeura stupéfaite en voyant son mari qui se promenait d'un pas agité, les poings fermés, le visage tout pâle. Dès qu'il aperçut sa femme, il cria :

---Ah ! c'est trop, Louise ; c'est trop !...

Elle tomba sur une chaise, contemplant son mari avec effroi ; il reprenait :

---Oui, c'est trop ! Je ne t'en avais rien dit, parce que tu étais bien malheureuse comme cela ; mais je l'avais deviné ! Depuis un mois, je savais qu'il ne sortait rien de la maison, pas un sou de marchandises, et je voyais le patron tout soucieux... Enfin, c'est fini... Il nous a réunis aujourd'hui il nous a dit sa situation ; il va liquider pour ne pas faire faillite.. Et l'atelier est fermé.., Voilà !

La femme resta immobile, n'ayant pas la force de parler. Il eut peur de lui avoir fait mal.

---Pardonne-moi, Louise, je t'ai dit cela trop brusquement.

Elle bégaya :

---Non, mon ami... non...

Il l'embrassa, tendrement et murmura :

---Quand je pense que ma pauvre chère femme est forcée de se tuer à la besogne pour gagner notre pain !

En même temps, il se baissait il ramassa le carton et l'ouvrit ; il eut alors un ricanement terrible.

---Je comprends!... Toi aussi!., Ah! bien ! nous pouvons nous vanter d'avoir de la deveine !

Il allait lancer un juron, quand deux petits coups frappés à la porte firent tomber sa colère.

---C'est lui, dit-il très doucement.

---Plus un mot ! dit la mère.

Et elle alla ouvrir à son fils qui revenait de l'école.

Pierre Chevrier sauta au cou de sa mère, puis il se précipita vers son père, laissant tomber son sac.

---J'ai été le premier ! cria-t-il.

---C'est beau cela, dit le père en l'embrassant. Tu es un brave garçon.

L'enfant ouvrit son sac pour montrer son livret, et en tira en même temps un objet brillant.

---Qu'est-ce que cela ? demanda vivemant son père.

---Ça, répondit tranquillement l'enfant, je l'ai trouvé sur le boulevard de Belleville ; je serais bien allé le porter tout de suite au poste de police : mais il me tardait de vous annoncer que j'étais premier

---Bien ! dit la mère d'une voix troublée ; mets-toi à tes devoirs.

Et elle poussa son fils dans une autre chambre.

Déjà son mari s'était emparé de l'objet trouvé par l'enfant : c'était une bourse en mailles d'or. Il l'ouvrit, des pièces d'or roulèrent sur la table ; et tandis que l'enfant commençait ses devoirs, le père et la mère comptèrent deux cent francs.

---Ah ! si c'était à nous ! fit l'ouvrier avec un geste de colère... Et pourquoi ne serait-ce pas à nous ? ajouta-t-il d'une voix sourde.

---Que dis-tu ? grand Dieu !

---Range cela... nous en parlerons quand l'enfant sera couché.

Il s'assit dans un coin, tout hébété, les yeux sombres, n'osant pas regarder sa femme qui préparait le dîner. Ils mangèrent silencieusement. Comme tous les soirs, l'enfant récita ses leçons, avant de s'endormir et ses parents se trouvèrent seuls, auprès du tiroir où Jean Chevrier avait enfermé sa bourse.

Au bout d'un long moment, il dit :

---Femme, cet argent n'est pas à nous !

Un dur combat se livrait en lui ; mais la tentation était trop forte.

Il prononça d'une voix farouche.

---Tu feras ce que tu voudras, mais réfléchis ! Cette bourse est en or ; l'argent qu'elle contient appartient donc à des gens riches. Et, pour des gens riches, qu'est-ce que cela, deux cent vingt francs ? J'ai perdu soixante francs, une fois : me les a-t-on rapportés ? Et cependant ils étaient contenus dans un porte-monaie où se trouvaient mon nom et mon adresse. Une autre fois, tu as perdu une broche que je t'avais donné pour ta fête.,. Il y avait tes initiales... Nous l'avons réclamée, l'avons-nous retrouvée ? Eh bien ! si nous l'avions aujourd'hui, nous pourrions la mettre au mont-de-piété; nous serions sûrs de manger un ou deux jours de plus !... Et qu'avons-nous fait pour être aussi malheureux ?... Cet argent nous permettra de nous retourner, de trouver du travail dans de nouvelles maisons,.. Je ne veux pas que mon enfant souffre... Et le terme ? Avec quoi le payerons-nous ?

---Mais tu l'as dit toi-même, cet argent n'est pas à nous !

---Tiens, dormons ! dit son mari, l'interrompant brusquement.

Il se couchèrent et dormirent mal.

Le lendemain, l'enfant était éveillé le premier et venait les embrasser dans leur lit, faire sa prière à leurs pieds ; puis, il dit aussitôt :

---Il faut que je me dépêche, si je veux reporter la bourse avant d'aller à l'école.

Le mari et la femme se regardèrent. Le père rougit.

---Oui, tu as raison, mon enfant, dit la mère.

---Je t'accompagnerai, dit le père.

Quelques instants après, ils s'en allaient tous deux. Le père marchait à grandes enjambées ; et le petit trottinait, en poussant de petits cris. Par moment, il disait :

---Comme tu as la main chaude, papa.

Le malheureux avait la fièvre. Il songeait à tout ce qu'il avait dit la veille à sa femme ; mais il allait reporter cet argent, et il ne savait pas comment ils vivraient la semaine. Au moment où il partait, Louise avait murmuré en l'embrassant :

---Vas vite... Quand tu reviendras, nous déciderons ce qu'il faut faire.

Ils étaient arrivés devant le commissariat de police. Ils entrèrent et virent un homme âgé qui causait avec un employé. Jean Chevrier restait près de la porte. L'employé, l'apercevant, dit :

---Qu'est-ce que vous nous voulez, vous ?

---Voici, répondit-il en s'avançant ; c'est pour une bourse que mon petit garçon a trouvée, hier, sur le boulevard, en revenant de l'école.

Et il remit la bourse à l'employé. Ce dernier se tournant vers l'homme avec lequel il causait, dit :

---C'est une rude chance... la voici !

---Oui, dit l'homme ; je reconnais bien la bourse de ma fille...

---Elle contenait, dites-vous ?

---Deux cents vingt francs.

L'employé compta la somme, puis rendit le tout en disant :

---Voici, monsieur Davricourt. C'est bien celle-ci.

Jean Chevrier tressaillit. Il connaissait bien ce nom de Davricourt, un des gros fabricants de meubles du faubourg Saint-Antoine. Le fabricant lui faisait d'ailleurs un signe :

---Attendez-moi, mon ami.

Il signa sur les régistres des réclamations, puis sortit avec Jean Chevrier, qui était encore plus pâle que tout à l'heure.

---Mon ami, dit le fabricant, je vous remercie bien vivement d'avoir rapporté cette bourse, car c'est un souvenir auquel ma fille tient beaucoup ; mais permettez-moi d'en offrir le contenu à votre petit garçon... Vous lui achèterez un livret de caisse d'épargne.

Enhardi par les manières bienveillantes de M. Davricourt, Jean Chevrier eut l'audace de répondre :

---Non, monsieur, pas cela ! Ce serait une aumône, et nous n'en avonsjamais reçu.. Laissez-moi vous demander autre chose...

---Faites, mon ami.

---Je travaillais chez un de vos concurrents qui a fermé sa maison. Je n'avais plus guère d'ouvrage, je n'en ai plus.., ma femme est comme moi... Nous ne demandons que cela, monsieur, travailler !

Monsieur Davricourt dévisagea quelques secondes Jean Chevrier, puis il dit :

---Dans une heure, soyez à mon usine. On vous trouvera du travail.

Le brave ouvrier conduisit en courant son fils à l'école, et, avant de se rendre à l'usine, il monta chez lui, bien vite, pour serrer sa femme dans ses bras et lui dire :

---C'est notre trésor d'enfant qui nous a sauvés ! Remercions le Sacré-Cœur de Jésus qui nous a maintenus dans la voie du bien.

La Peche a la ligne

Un abbé pêchait à la ligne
Un garde vient qui lui fait signe :
" Allez-vous-en, monsieur l'abbé,
" Vous pêchez en temps prohibé."
L'abbé s'en va, non sans réplique :
" Mon Dieu ! Mon Dieu ! Quelle boutique
" Que cette pauvre république,
" Tous les droits y sont pervertis,
" Tous les rôles intervertis,
" Car voilà les gardes-champêtres
" Qui, par un incroyable abus
" Viennent maintenant dire aux prêtres,
" Allez et ne pêchez plus."

XXX

Notes Locales

Monsieur Noé Beaupré récemment arrivé de la province de Québec, a déjà terminé l'installation des machines nécessaires pour faire le beurre.

Lundi dernier il commençait à recueillir la crème et les gens de Morinville pouvaient le jour même savoir l'exquise saveur des produits de cette fabrique, laquelle ne peut manquer de produire une révolution dans l'industrie laitière que les cultivateurs avaient négligé jusqu'ici.

C'est de l'intérêt de ces derniers d'encourager cette industrie et de s'appliquer davantage à l'élevage de bonnes vaches laitières.

o o o

Si vous allez à Edmonton dans le temps de l'exposition, pour vos nauveautés ne manquez pas d'aller faire une visite au Magasin Bleu dont le propriétaire est M. L. A. Provost.

o o o

Pour vos ferronnerie, Harnais et réparations de ce genre, allez voir des personnes de longue expérience tels que M.M. Harword & McMillan 149 Queen Avenue.

o o o

MARIAGES

On annonce pour la semaine prochaine le mariage de M. Donat Poirier avec Melle Anna Morasse.

o o o

Mardi matin, M. Aug. Krauskoft conduisait à l'hotel Melle Thérèse Zettle.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. Père Steinmetz.

A l'occasion de ce mariage, il y a eu sauterie dans la soirée à la salle Steffes.

o o o

Melle Adeline Pothier, institutrice, de Wedgeport, Nouvelle-Écosse, est arrivée à Morinville la semaine dernière.

Elle doit commencer à faire la classe, lundi, à Rivière-Qui-Barre.

o o o

Melle Georgiana Rolland, de Montréal, est en promenade chez son oncle, M. Narcisse Brissette.

o o o

Melle Alice Laurence, de Saint-Jean de Matha, Qué, belle-sœur de M. Noé Beaupré, est arrivée samedi dans l'intention de se livrer à l'enseignement. Elle fera la classe à l'école du district Riopel. L'ouverture aura lieu lundi.

Nous souhaitons une cordiale bienvenue à cette charmante et courageuse Canadienne.

o o o

M. George Hunter annonce aux cultivateurs qu'à l'avenir il se retirera à l'hôtel Victoria. Il continuera à acheter les animaux de la ferme aux plus hauts prix du marché.

o o o

L'hôtel Victoria, tenue par M. Tancrède Gibeault, est devenue la propriété de M. Wm Hergott, autrefois gérant de l'hôtel Alberta, depuis la semaine dernière.

Le nouveau propriétaire entend faire des réparations considérables, afin de donner tout le confort possible à sa nombreuse clientèle.

o o o

NAISSANCES

Madame Aimé Fortier d'Edison, une fille, Marie Juliette. Parrain et marraine, M. et Mme François Fortier, grands parents de l'enfant.

o o o

Mme Edmond L'Abbé un fils, Louis, Joseph, Léopold. Parrain et marraine M. et Mme Louis Turgeon.

DECES

A l'âge de 6 mois, Joseph Philias, enfant bien-aimé de M. Arthur Levasseur.

Une Seance d'Hypnotisme a Morinville

Nous avons eu, dimanche dernier, une séance aussi instructive qu'intéressante. Monsieur le professeur Willey nous est revenu avec de nouvelles expériences, et pendant deux heures a charmé son nombreux auditoire. Acteur lui-même tout d'abord, après avoir exposé la théorie de la vibration de la pensée, il en a fourni des applications immédiates dans la recherche d'une épingle, la découverte d'un crime, l'écriture au tableau sous dictée mentale, etc, Cette partie du programme a frappé tout particulièrement l'élément sérieux de l'assistance. Puis, après aooir recherché des sujets propres à la suggestion, monsieur Willey a donné des expériences très variées d'hypnotisme, de suggestion et de fascination qui provoquaient tour à tour l'étonnement le plus vif et la plus bruyante gaiété. Inutile de dire que la correction la plus exacte, la politesse la plus distinguée, les convenances les plus sévères président à tous les actes de l'opérateur et que les enfants comme les grandes personnes ont joui, sans péril aucun, de cette séance extraordinaire.

Disons en terminant, que la soirée était donnée au profit de l'église et que l'assistance nombreuse, qui comptait dans son sein les Pères desservant la paroisse et les religieuses du couvent, n'a marchandé au professeur ni ses éloges ni ses applaudissements.

J. ETAY.

La Femme qui Plait

La femme qui plait est cette charmante petite personne, douce et aimable, enjouée, dévouée, qui permet de la protéger, de la chérir, de la choyer en retour de tou es les joies qu'elle apporte au foyer.

Je ne sais trop comment décrire cette petite femme-là.

Est-elle belle ? Pas nécessairement.

Jolie au moins ? Oui, plutôt jolie que belle.

Aimable, enjouée ? C'est l'essentiel.

Intelligente ? C'est indispensable.

Instruite ? Hum oui.

Ponctuelle ? Comme un militaire.

Sérieuse ? Pas trop.

Frivole ? Un tant soit peu.

Une nature artistique et des goûts littéraires ? Oui, sans exagératfon. Pas un bas-bleu ? Grand Dieu, non, et encore moins un puits de science. Somme toute, une femme sensée, pieuse, pleine de tact, fine, intelligente ; cuisinière savante si, sans tambour ni trompette, sa bonne la laisse en plan ; infirmière habile et dévouée, si quelqu'un tombe malade ; amie et compagne de ses enfants, conseillère dans les moments d'inquiétude ; courageuse dans les dangers qui peuvent nous menacer et prête à combattre à nos côtés ; encourageante dans les moments de défaillance. On ne craint pas de s'engager à être amoureux de cette femme-là à soixante ans; une pareille femme ne vieillit pas et, à ses côtés, vous ne vieillissez pas.

(Le Bien Public)

Pensées.

Faire peu mais le faire toujours, voilà qui vaut mieux qu'entreprendre beaucoup et laisser en plan.

Aime ce qui te corrige ; crois les doctrines qui te reprennent.

Gabriel Palau S. J.